

CPH D'ANGERS

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT
5 Square de la Belle Étoile - 49100 ANGERS

Le CPH a pour objectif de favoriser l'inclusion sociale et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) suivis au sein de l'établissement. Cela se traduit par un accompagnement visant à l'accès aux droits, à l'emploi et au logement ou à toute autre solution alternative à une prise en charge au titre de l'aide sociale ou de l'urgence, à travers une prestation d'hébergement provisoire assortie d'un accompagnement personnalisé à l'autonomie.

Date d'ouverture : mars 2017

Capacité au 31/12/2021 : 87 places

Nombre de logements gérés : 24 en cohabitation, mobilisés à 100 % dans le parc social

PUBLIC ACCUEILLI

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

26 % de femmes 74 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

16 % de familles 84 % d'isolés

- de 25 ans 12 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Érythrée : 28 personnes	21 %
Afghanistan : 26 personnes	20 %
Soudan : 25 personnes	19 %
Guinée : 19 personnes	14 %
Somalie : 12 personnes	9 %

ACTIVITÉS DU CPH EN 2021

52 personnes (38 ménages) **entrées** : **48** personnes (35 ménages) **sorties** : **97 % d'occupation** en moyenne

16,9 mois d'accompagnement en moyenne : **62,2 % en emploi** à leur sortie du CPH

65,7 % en logement pérenne à leur sortie du CPH

1 ménage sorti dans le cadre de la **mobilité géographique**